

Direction générale de Pôle emploi  
Paris, le 16 février 2021

## LANCEMENT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DE PÔLE EMPLOI

Pôle emploi s'est engagé dans l'exploitation des potentialités de l'intelligence artificielle afin d'améliorer l'efficacité de ses services et favoriser la personnalisation de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des entreprises. Le développement des usages de l'intelligence artificielle est indissociable de la maîtrise des dimensions éthiques. Pour s'inscrire dans un cadre de référence indépendant, Jean Bassères, directeur général de Pôle emploi, a lancé lundi 15 février un comité d'éthique externe indépendant.

Ce comité, composé d'experts indépendants et placé auprès de la direction de Pôle emploi, correspond à une volonté de garantir la bonne interprétation des enjeux éthiques liés au développement de l'usage de l'intelligence artificielle à Pôle emploi. Il pourra émettre des avis et des recommandations sur les orientations prises dans le respect des valeurs de Pôle emploi et de sa mission de service public.

À l'occasion de l'installation du comité, Jean Bassères a souligné l'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle pour améliorer la qualité du service rendu et garantir l'égalité de traitement des usagers. Pôle emploi est l'un des premiers acteurs publics à exploiter les potentialités de l'intelligence artificielle à une échelle aussi globale dans son organisation. La démarche engagée doit être continuellement réinterrogée et maîtrisée. Elle doit se poursuivre dans la voie d'une intelligence artificielle responsable, au bénéfice de tous et de l'emploi.

### Composition du comité d'éthique

#### **Experte technique**

- ✓ Claire MATHIEU, Directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Professeure au collège de France

#### **Experts éthique**

- ✓ Jean-Gabriel GANASCIA, Professeur d'informatique à la faculté des sciences de Sorbonne Université
- ✓ Claude KIRCHNER, Directeur de recherche émérite de l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (INRIA)

#### **Experte juridique**

- ✓ Claire LEVALLOIS-BARTH, Enseignante-chercheuse en droit, Coordinatrice de la chaire « Valeurs et politiques des informations personnelles » de l'Institut Mines-Télécom

#### **Représentante « Usagers »**

- ✓ Marie LACOSTE CROS, Directrice de l'association « Avenir Nouvelle Maison des Chômeurs », Secrétaire nationale du Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP)

#### **Représentants « Sachants emploi »**

- ✓ Stéphanie DENIS-LECERF, Présidente de l'association « A compétence égale », DRH de l'entité Page groupe France
- ✓ Jean DEYDIER, Directeur de WeTakeCare, Fondateur d'Emmaüs Connect

### Représentants du Conseil d'administration de Pôle emploi

- ✓ Jean-François FOUCARD, Représentant de la Confédération française de l'encadrement (CFE-CGC)
- ✓ Philippe HEDDE, Président d'H-Advice, Représentant du Mouvement des entreprises de France (MEDEF)
- ✓ Claire LALANNE, Représentante de la Confédération générale du travail (CGT)
- ✓ Stéphane LHERAULT, Directeur du travail en charge du département Pôle emploi à la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)

#### À propos de Pôle emploi :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

Retrouvez l'actualité de Pôle emploi sur : <http://www.pole-emploi.org/accueil/>

Twitter : @pole\_emploi

#### SERVICE DE PRESSE PÔLE EMPLOI

Valérie Sébalj – 06 27 20 79 70 – [valerie.sebalj01-ext@pole-emploi.fr](mailto:valerie.sebalj01-ext@pole-emploi.fr) // Clémentine Pichot – 06 35 57 75 89 – [clementine.pichot@pole-emploi.fr](mailto:clementine.pichot@pole-emploi.fr)